

L'HUMAIN AU CENTRE DE LA REPONSE OPERATIONNELLE

PROJET

11. La complémentarité entre les sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers volontaires : une force pour le corps départemental et métropolitain

L'un des axes stratégiques retenus par le SDACR en 2006 mettait en avant l'affirmation du principe de complémentarité des sapeurs-pompiers professionnels et de sapeurs-pompiers volontaires au sein du corps. La mise en œuvre volontariste d'une politique de dynamisation du volontariat associée à une réelle impulsion en matière de développement des sections de jeunes sapeurs-pompiers ont contribué à atteindre cet objectif.

Cette politique a permis de porter le nombre de sapeurs-pompiers volontaires à 4 500, lesquels contribuent, au côté des sapeurs-pompiers professionnels, à garantir la proximité des secours dans les territoires et la capacité de montée en puissance en cas de crise.

Cette couverture doit être confirmée et pour cela, il convient notamment :

- De poursuivre la complémentarité entre les sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers volontaires en pleine cohérence avec le modèle français de sécurité civile ;
- De confirmer la qualité et le dimensionnement des équipes spécialisées dans lesquelles les sapeurs-pompiers professionnels jouent un rôle essentiel au titre de la couverture des risques particuliers naturels, technologiques ou sociétaux ;
- De conforter le volontariat en développant notamment les conventions de mise à disposition avec les employeurs et les dispositifs visant à dynamiser et faciliter l'activité des sapeurs-pompiers volontaires ;
- De favoriser le fonctionnement et le développement des sections de jeunes sapeurs-pompiers.

12. L'organisation de la chaîne de commandement opérationnelle permettant de faire face à des situations d'envergure sur quatre sites simultanément

Le SDACR de 2006 avait retenu comme l'un des scénarii dimensionnant la réponse à un attentat « conventionnel » sur plusieurs sites de type attentats de Madrid (2004) et Londres (2005) ou étendu à la dimension NRBC-E.

Cette conception avant-gardiste a permis de nous préparer très tôt à répondre à des scénarii du format de Paris en novembre 2015, de Bruxelles en mars 2016, de Nice en juillet 2016, de Berlin en décembre 2016, d'Istanbul en janvier 2017, de Londres en mars 2017 et de Saint-Pétersbourg en avril 2017. Un temps précieux a été gagné dans les travaux de planification des secours, d'équipement des personnels et d'organisation du commandement.

Eu égard à la terrible actualité qui fait craindre le pire pour les années futures, l'organisation du commandement et le dimensionnement de la garde départementale permettant la mise en œuvre de quatre postes de commandement simultanément doivent être confirmés.



13. Un corps départemental et métropolitain représentatif de la société

Le corps départemental et métropolitain est fort de plus de 5 000 sapeurs-pompiers.

Le fondement de leurs missions repose sur le dévouement et l'engagement au service de la protection des populations. Cet engagement républicain peut être largement partagé au sein de la population ; c'est la raison pour laquelle le corps des sapeurs-pompiers doit continuer à contribuer à l'évolution des mentalités et à favoriser l'accueil de profils diversifiés.

Ainsi, l'augmentation de la part des femmes dans les effectifs de sapeurs-pompiers constitue une piste de réflexion majeure, s'appuyant sur la mise en œuvre d'actions concrètes d'ores et déjà engagées, qu'il convient de renforcer (adaptation des locaux, conventionnement en vue de favoriser les solutions de gardes d'enfants, campagnes de communication, etc).

La diversification des recrutements, gage de complémentarité et d'enrichissement au sein du corps, passe également par le recrutement de profils issus de tous les milieux culturels et sociaux.

Le corps des sapeurs-pompiers, au cœur de la vie de la société, répondra d'autant mieux à sa mission opérationnelle s'il en est le reflet.

Il est par ailleurs un instrument d'intégration, de promotion et de mise en avant de valeurs humaines et citoyennes fortes, ciment de notre société ; ce rôle doit être conforté. Le développement des sections de jeunes sapeurs-pompiers, du service civique ou la mise en place des cadets de la sécurité civile en sont autant de déclinaisons.